

## **DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUILS**

### **SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE UNIMED**

La Société Premium Holding SA, contrôlée par M. Ridha CHARFEDDINE, qui détient directement 9,03% du capital de la société UNIMED, a déclaré avoir franchi directement à la hausse, le 27 février 2019, les seuils de 10%, 20% et 33,3% du capital de la société, suite à l'acquisition en bourse de 8 000 000 actions représentant 25,0% du capital de la société.

Selon le déclarant, M. Ridha CHARFEDDINE détient directement à cette date 29,36% du capital de la société UNIMED et détient indirectement 34,03% du capital de la société, soit un total de 63,39%.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis le 28 février 2019 par le déclarant.